



La Ville de Terrebonne cherche présentement à compléter son équipe de près de 1 200 employés qui œuvrent chaque jour à faire de Terrebonne une ville dynamique et attrayante. Municipalité en plein essor qui compte maintenant près de 119 000 citoyennes et citoyens, Terrebonne constitue la 10^e municipalité en importance au Québec.

Les projets remplis de défis vous allument? Joignez sans tarder notre équipe stimulante et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité en posant votre candidature pour le poste de :

**CHEF DE SECTION DE LA PRÉVENTION
POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET
DIRECTION DE L'INCENDIE**

Relevant du Chef de division administration et gestion des risques, le titulaire assume les principales responsabilités suivantes:

- Planifier, coordonner et encadrer les activités sous sa responsabilité et rendre compte des développements, des projets, des situations et des résultats à son supérieur immédiat;
- Participer à la planification stratégique et voir à la mise en œuvre et à l'application des politiques, procédures, normes et lignes directrices visant l'évolution et l'atteinte des résultats attendus;
- Participer à la préparation du budget des activités sous sa responsabilité et en assurer le suivi;
- Gérer le travail du personnel sous sa responsabilité en conformité avec les régimes de conditions de travail en vigueur;
- Mettre en place une structure de travail permettant la planification et la mobilisation du personnel pour atteindre les objectifs opérationnels;
- Encadrer les activités d'embauche, d'accueil, d'intégration, d'évaluation du rendement, de formation et de développement et autres activités en lien à la gestion des ressources humaines;
- Développer et participer à la mise en place des mécanismes de contrôle et d'évaluation des résultats puis en assurer le suivi;
- Planifier, organiser et contrôler l'application et le suivi des activités quotidiennes de sa section. Assurer les résultats attendus selon les objectifs de la Direction et des obligations du Schéma de couverture de risques reliés à la prévention incendie;
- Développer des directives, procédures, programmes et guides en lien avec la section prévention et en assurer la mise en œuvre;
- Développer et maintenir une étroite collaboration avec les organismes et les différents services de la ville;
- Maintenir à jour le règlement de prévention des incendies;
- Établir le plan de travail annuel, développer des calendriers d'inspections d'édifices à caractères particuliers tels qu'édifices publics, municipaux, scolaires, industriels, etc. et s'assurer du respect des échéanciers. Collaborer avec les dirigeants ou responsables concernés afin d'établir un plan de sécurité incendie selon la réglementation en vigueur;
- Participer à l'élaboration du schéma de couverture de risque en incendie et collaborer à la planification et à l'organisation des activités préventives qui y sont prévues;
- Contrôler la qualité des rapports quotidiens et soumettre les données nécessaires à la compilation et à la présentation des rapports annuels;
- Rédiger le rapport annuel de la prévention ainsi que les rapports statistiques et de compilation exigée par le Schéma de couverture de risque;
- Assurer la coordination de l'équipe de Recherche de la cause et des circonstances d'un incendie (RCCI);
- Procéder à l'analyse des risques et des incidents sur le territoire et formuler à son supérieur hiérarchique les recommandations nécessaires concernant les moyens à prendre pour améliorer la sécurité des citoyens et assurer une meilleure protection de leurs biens;
- Participer à la planification et à l'organisation des activités d'éducation et de sensibilisation du public, telle que la semaine nationale de la prévention des incendies;
- Représenter la Direction lors d'activités locales, régionales ou provinciales en lien avec la prévention incendie;
- Participer à l'établissement des orientations et d'indicateurs de performances de sa section;
- Formuler à son supérieur hiérarchique toute recommandation qu'il croit susceptible afin d'améliorer l'efficacité de sa section;
- Agir à titre représentant médias en matière de prévention incendie;
- S'assurer du suivi des requêtes en provenance des citoyens en matière de prévention des incendies;
- Suivre l'évolution technologique relative au domaine et s'assurer de la transmission de l'information à son personnel.

EXIGENCES :

- AEC en techniques de prévention des incendies ou un certificat de premier cycle universitaire technologie en prévention des incendies;
- Certificat de premier cycle universitaire en gestion de ressources humaines ou en administration;
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente en matière de prévention des incendies (*Toute autre combinaison d'expérience et de scolarité jugée pertinente et équivalente pourra être considérée*);
- Expérience en coordination ou supervision d'une équipe de prévention sera considérée comme un atout;
- Maîtrise des enjeux et des méthodes reliées à la prévention incendie;
- Connaissance des enjeux et défis reliés au code de sécurité, au code de construction du Québec et à la Loi sur la sécurité incendie.

APTITUDES ET HABILITÉS :

- Planification;
- Sens client;
- Capacité à motiver;
- Agilité;
- Collaboration;
- Sens de l'innovation et créativité;
- Développement de partenariat;
- Autonomie;
- Centré résultats;
- Communication écrite et verbale;
- Flexibilité interpersonnelle.

L'échelle salariale annuelle de cet emploi se situe entre 79 957 \$ et 104 049 \$.

La Ville de Terrebonne souscrit au principe d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Pour soumettre votre candidature, vous devez postuler en ligne en accédant au site internet de la Ville de Terrebonne au www.ville.terrebonne.qc.ca/carrieres.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.